



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Formation des hébergeurs
dans le cadre du POIA



Dates et lieux

Groupe 1 Haut Var :

- Jour 1 : Guillaumes le 26 mars 2019
- Jour 2 : Valberg le 16 mai 2019

Groupe 2 Moyen Var :

- Jour 1 : La Penne le 27 mars 2019
- Jour 2 : Puget-Théniers le 13 mai 2019

Public concerné

Hébergeurs du territoire de la
Communauté de Communes Alpes
d'Azur

(liste des communes concernées : nous
consulter)

Gestionnaires d'hôtels, chambres
d'hôtes, gîtes ruraux, camping,...

15 personnes maximum par groupe

Niveau Débutant

Inscription et renseignements

Nathan TROUVERIE LPO PACA

Antenne de Puget-Théniers
8, place du Général de Gaulle
entrée rue Jausserandy
06260 PUGET-THENIERS

Tel : 06 74 75 89 77

Courriel : nathan.trouverie@lpo.fr

Les oiseaux des Alpes-Maritimes

Mieux les connaître pour mieux valoriser
ce patrimoine naturel auprès de la clientèle

Présentation générale

Les Alpes-Maritimes hébergent des territoires d'une
grande richesse naturelle.

Les oiseaux en sont les représentants les plus
prestigieux aux yeux de tous les amateurs de nature.
L'espoir d'observer l'Aigle Royal ou le Tétraz Lyre
dans la partie montagnarde, la Fauvette pitchou ou
le Monticole bleu dans la partie méridionale, attire
de nombreux visiteurs.



Fauvette babillarde © AURELIEN AUDEVARD

Deux journées d'ateliers sont proposées aux hébergeurs du territoire de la Communauté
de Communes Alpes d'Azur.

Ces journées permettront aux hébergeurs de **mieux connaître les espèces
emblématiques, les lieux, les périodes et les méthodes d'observation** dans le but de
pouvoir renseigner les hôtes du territoire, mais aussi de les conseiller sur les activités de
pleine nature favorables à leur découverte.

Objectifs de la formation

- Visualiser les différents milieux du territoire et leurs caractéristiques.
- Reconnaître les espèces d'oiseaux les plus emblématiques et patrimoniales, sur
le terrain et sur photographies.
- Localiser les sites et sentiers les plus favorables pour l'observation de ces
espèces.
- Résumer la biologie générale de principales familles, notamment pour
schématiser leur cycle de vie et leur répartition sur le territoire.
- Identifier les menaces et les facteurs de dérangement de ces espèces et
conseiller sa clientèle en conséquence.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège régional • Villa Saint Jules • 6 avenue Jean Jaurès • 83400 HYERES - Tél. 04 94 12 79 52 • Fax. 04 94 35 43 28 • <http://paca.lpo.fr> • paca@lpo.fr

Le programme de la formation est disponible sur demande.

La LPO PACA est enregistrée en tant que prestataire de formation sous le numéro 93830421983.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Traquet motteux
© Aurélien AUDEVARD



Huppe fasciée
© Aurélien AUDEVARD

Contenu indicatif

- Sortie sur le terrain : connaissance du territoire et lecture de paysage ornithologique.
- Initiation à l'ornithologie sur le terrain : utilisation des jumelles, guides, apprendre à repérer et identifier certaines espèces.
- Exigences écologiques des différents groupes d'espèces et conclusion sur leur répartition spatiale et temporelle.
- Les différents facteurs de dérangement, de perturbation voire de raréfaction de certaines espèces patrimoniales sur le territoire.
- Les espèces patrimoniales ou caractéristiques de son territoire à valoriser auprès de la clientèle : lieux et période d'observation, connaissance de la biologie.

Pédagogie

- Jeux et ateliers en salle le matin
- Sorties et observations sur le terrain l'après-midi
(Inversion possible selon les conditions et la saison)

Organisation

2 sessions sont proposées afin de correspondre aux principaux bassins de vie et de regrouper les principales entités paysagères et géographiques.

- Secteur Haut Var : le Jour 1 se déroulera à Guillaumes et le Jour 2 à Valberg,
- Secteur Moyen Var : le Jour 1 se déroulera à La Penne et le Jour 2 à Puget-Théniers.

Si le nombre de participants pour les deux groupes confondus est inférieur à 15, les deux groupes pourraient être amenés à fusionner.

Coût & participation

La formation s'adresse uniquement aux hébergeurs du territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur.

Ces formations sont financées à 80% par le POIA. La formation est donc à **coût réduit : 15€ pour l'intégralité de la formation pour les participants s'engageant à être présents lors des deux journées de formation.**

Le POIA : L'Europe s'engage pour favoriser la découverte de la nature

L'Europe s'engage dans les Alpes du Sud au travers du **Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA)** pour la période 2014-2020. Dans le cadre de la politique européenne de Cohésion, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est notamment engagée à mettre en œuvre le POIA, avec l'appui de l'Etat. **Le POIA apporte donc son soutien au développement des « Espaces valléens ».**

La LPO intervient au travers de la mise en œuvre de l'axe 1 du POIA qui est de « Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne » au travers de l'objectif de « développer le tourisme ornithologique afin de renforcer l'attractivité des territoires espaces valléens ».

